

89.  
12.

Berne le 26 Septembre 1860 dodis.ch/41414

Monsieur le Docteur Rudolph  
Sindler

Monsieur le Docteur

*Copy*

*vingt d.*

Les 11 rapports, dont le dernier est daté de Shanghai le 30  
 Juin 1860 que vous avez bien voulu adresser au Département fédéral  
 du Commerce et des Voyages, au sujet des résultats de votre mission  
 dans l'Asie orientale sont en effet arrivés à leur destination.  
 Le Département s'empresse donc de vous remercier de l'envoi de  
 ces rapports qu'il conserve dans ses archives afin de pouvoir  
 utiliser, <sup>le permettront</sup> au fur et à mesure que les circonstances ~~les rendront~~ les don des  
 pleines d'intérêt qui y sont renfermés.  
 Par ailleurs le Département accorde son assentiment aux  
 démarches que vous avez faites auprès du gouvernement  
 du Japon, relativement à la conclusion d'un traité de commerce  
 entre cet Empire et la Confédération suisse. Il vous exprime  
 sa reconnaissance pour la persévérance et le zèle dont vous  
 avez fait preuve dans ces négociations. L'assurance donnée  
 par le gouvernement japonais de vouloir ~~en conclure~~ dans  
 la conclusion de nouveaux traités avec des Etats étrangers  
~~avoir tenu compte en première ligne des intérêts de la Suisse~~  
 peut être envisagée comme un résultat tout à fait satisfaisant  
~~surtout depuis que le Japon a ~~commencé~~ est entré en négociations~~  
~~avec les puissances avec lesquelles~~  
~~surtout en présence du fait que dès lors le Japon est entré~~  
~~en négociations avec des puissances avec lesquelles il n'est~~  
~~lié par aucun traité de commerce.~~ Néanmoins avant que la  
 Suisse puisse profiter de cette assurance il y a encore bien des  
 difficultés à surmonter et le Département ne manquera pas  
 de s'occuper sérieusement de la solution de ces questions  
 En attendant veuillez continuer <sup>au Département l'envoi de</sup> vos rapports ultérieurs  
 et utiliser les lettres de créance qui vous ont été remises  
 afin de vous procurer si possible ~~dans les entretiens~~ dans les  
 régions officielles de la Chine et de Siam, pour recueillir  
 tous les renseignements pouvant offrir de l'intérêt au  
 et à l'industrie suisse. Spécialement le Département a  
 étudié la question de l'utilité de l'établissement





ou plusieurs Consulats suisses en Chine. Comme dans ces derniers  
temps la presse nationale et l'opinion publique s'en sont beau-  
coup occupés, il importerait à l'autorité fédérale de pouvoir  
se former à ce sujet une opinion solidement établie.  
Le Département recevra donc avec plaisir la <sup>suite</sup> continuation des  
rapports que vous lui avez fait parvenir et saisit cette occasion  
pour vous présenter Monsieur le ~~Départ~~ les assurances  
de sa considération très-distinguée.